

# Application pour concession de diffusion

## Entreprise et zone de desserte

**Entreprise:** TV LEMAN BLEU SA

**Catégorie de diffuseurs:** Télévision régionale

**Zone de desserte:** Genève

## Bases financières

**Extrait du registre du commerce:** RC 2023.pdf

**Statut de la rédaction:** Charte rédactionnelle.pdf

**Bilan:** Bilan 2025 - 2027.pdf ; Investissements corporels 2025 - 2027.pdf

**Compte de résultats:** Compte d'exploitation 2025 - 2027.pdf ; Composition et logique de calcul des revenus 2025 - 2027.pdf ; Planification concrète de personnel 2025 - 2027.pdf ; Masse salariale 2025 - 2027.pdf ; Formation Budget 2025 - 2027.pdf

**Planification à moyen terme Radio:** Flux de trésorerie 2025 - 2027.pdf

**Comptes annuels:** Rapport 2022.pdf

## Conditions requises dans le domaine de l'input

*Au choix : 1) Les conditions de travail sont réglées dans un contrat d'entreprise. 2) Adhésion à une CCT. 3) Adoption des conditions de travail conformément à la convention avec les associations de médias.*

**Informations sur les conditions de travail:** Le/la candidat(e) assume les conditions de travail conformément à la convention entre les associations de médias des radios et télévisions privées FSP et TS et les organisations d'employés dans le domaine des médias SSM, syndicom et impressum

## Informations sur le personnel

**Personnel Direction:** 1 // **Pourcentage:** 100

**Personnel employé (rédaction / animation):** 16 // **Pourcentage:** 1425

**Personnel Stagiaires (Programme):** 1 // **Pourcentage:** 80

**Personnel En ligne:** 1 // **Pourcentage:** 100

**Personnel Technique:** 15 // **Pourcentage:** 1190

**Personnel Administration:** 4 // **Pourcentage:** 310

**Personnel Acquisition de publicité:** 5 // **Pourcentage:** 460

**Personnel Autre:** 4 // **Pourcentage:** 280

**Personnel indépendants rémunérés:**

**Personnel indépendants non rémunérés:**

## Informations sur l'assurance qualité

**Confirmation de la mise en œuvre de l'assurance qualité rédactionnelle selon le modèle de concession :** oui

**Ligne éditoriale:** Ligne éditoriale.pdf

**Ligne éditoriale - URL:**

**Objectifs de qualité:** Objectifs et normes de qualité pour le fond et pour la forme.pdf

**Lien vers les documents d'assurance qualité:**

## Informations sur le perfectionnement

**Confirmation de la mise en œuvre de l'obligation de formation initiale et continue selon le modèle de concession :** Oui

**Temps consacré au perfectionnement (en jours):** 80.00

**Montant pour le perfectionnement (en CHF):** 35670.00

## Conditions requises dans le domaine de l'output

**Mandat de programme:** Grille de programme.pdf

**Des déclarations sur le concept d'information concernant les programmes, le contenu et l'étendue des formes journalistiques ainsi que la part estimée de la production propre:**

Concept d'information.pdf

**Nombre moyen de minutes/jour d'informations régionales pertinentes:** 40

**Mentionner les sources habituellement utilisées pour la production d'informations régionales (par exemple, dépêches d'agence, conférences de presse) :** Les journalistes de la rédaction s'appuient sur des sources diverses afin d'étayer leurs idées, donner l'impulsion d'un sujet et concrétiser ce dernier. Les médias genevois, vaudois, suisses et quelques français sont scrutés plusieurs fois par jour par les journalistes. Agences : ATS-Keystone, AP, Reuters. Médias locaux et régionaux : la Tribune de Genève, 24H, le Courrier, La Côte, GHI, La Télé, Radio Lac, Radio Cité, Le Matin Dimanche. Médias nationaux suisses : Le Temps, Heidi News, 20 minutes, Bilan, Watson, SSR. Médias français : Le Dauphiné Libéré, Le Monde, France TV, France Inter, France Culture. Les réseaux sociaux ayant pris une importance prépondérante dans notre paysage, il est impératif d'y exercer une veille constante. Les journalistes sont amenés à consulter régulièrement l'activité des réseaux comme LinkedIn, Twitter, Facebook, Instagram, Tik-Tok. Ces médiums sont précieux pour la recherche d'informations, le suivi de l'actualité des personnalités et entreprises, ainsi que pour analyser des phénomènes de société. La veille se fait également sur les sites internet des cantons et des départements fédéraux. La rédaction consulte les communiqués et assiste aux conférences de presse des institutions genevoises et vaudoises. Les journalistes sont attentifs au déroulé des séances des pouvoirs législatifs et exécutifs des cantons,

villes et communes (Conseil national, Conseil des Etats, Conseil d'Etat, Conseils municipaux et communaux). La rédaction est en contact régulier avec des élus aussi bien locaux que nationaux, afin de compléter leurs informations sur les ordres du jour des séances et identifier les sujets importants à venir. Les projets de loi et les motions sont également consultés régulièrement. Il est aussi pertinent pour les journalistes de faire appel à la loi transparence (Lipad) pour avoir accès à des documents de l'administration, non communiqués par les institutions mais accessibles conformément au droit. Trois journalistes de notre rédaction ont une certification permettant d'appréhender cet outil. La rédaction se nourrit par ailleurs de données chiffrées et institutionnelles. Les journalistes consultent régulièrement les feuilles d'avis officiels (FAO). Ces documents apportent des informations brutes, telles que des autorisations de construire, coupes d'arbres, projets d'aménagements. Une autre source d'information précieuse est le recours aux chiffres des offices cantonaux et fédéraux de la statistiques. Ces datas permettent d'approfondir un sujet en y apportant une perspective, un état des lieux passé et établir des comparaisons avec le présent, mais aussi de donner l'impulsion d'une idée de reportage. Les rapports annuels des institutions produisent aussi une série de données pertinentes (Services industriels, Genève aéroport, Université, Hospice général, police, etc). Enfin, les magazines des institutions sont utiles, pour apporter des éclairages sur les fonctionnements internes de ces organes (magazines des communes, magazine de l'Université de Genève, magazine des Services industriels de Genève, etc). Les informations des journaux des communes permettent également de prendre connaissance d'informations ultra-locales, dans les quartiers: idées de portraits, initiatives d'habitants, expositions, agendas, etc. Au-delà de ce travail de veille, les journalistes sont en contact direct et régulier avec les acteurs de la cité et de la région. Certaines informations leur sont transmises par des sources anonymes, demandant ensuite un croisement de l'information par deux autres sources aboutissant à un discours concordant et donc à une information fiable. Il est impératif pour les journalistes de veiller à la protection de ces sources. Ces dernières ne sont pas citées, ni même évoquées au sein de la rédaction. Les reportages sur le terrain induisent également des rencontres, qui apportent des informations pour des reportages futurs.

**Déduction de la mesure dans laquelle les rapports sur les événements locaux/régionaux mettent en évidence les contextes et les relations :** Les journalistes travaillent à mettre en évidence le contexte et l'arrière-plan dans la présentation de l'actualité locale et régionale. Cette pratique permet non seulement au public une meilleure compréhension des sujets traités, mais est aussi fondamentale à l'enrichissement du propos éditorial présenté. Concrètement, la règle des 5W s'applique en matière de contexte et d'arrière-plan. Une pratique courante du journalisme de qualité dont l'objectif est de relater les faits de manière complète et objective : Who ? (Qui ?) : les personnes impliquées, leur rôle, leur position et leur relations entre elles. What ? (Quoi?) : ce qui s'est passé avant, les développements récents, les facteurs qui ont conduit à l'événement, ainsi que les impacts possibles sur les parties prenantes. Where ? (Où ?) : les conditions géographiques, les facteurs culturels, politiques et économiques spécifiques de la région qui ont conduit à l'événement. When ? (Quand ?) : l'histoire antérieure de l'événement, les événements clés, les tendances historiques, ainsi que les dates et les échéances importantes. Why ? (Pourquoi ?) : les motivations des acteurs impliqués, les enjeux et les défis qui sous-tendent l'événement. Ainsi, les journalistes sont en mesure de fournir une analyse approfondie et nuancée de l'information, qui aide à clarifier l'événement pour le public. En pratique, les journalistes s'appuient principalement sur l'historique, les fonctions des protagonistes, les statistiques et les archives : Historique : Le contexte du reportage ou de l'entretien est essentiel : ce qui s'est passé sur le même sujet, en amont du traitement actuel de l'information, ou en parallèle. Exemple : lors de la couverture d'une élection complémentaire, il est important d'expliquer le contexte de cette élection. Autrement dit, pourquoi un élu actuel a dû démissionner, et son siège remis en jeu devant les électeurs et les électrices (Exemple : affaire Buckle en 2022, élection complémentaire à Nyon ; affaire Maudet, élection complémentaire à Genève en 2021). La fine connaissance de l'affaire en amont est cruciale pour saisir les enjeux du scrutin complémentaire. Fonctions : Dans chacune des actualités couvertes, plusieurs personnes sont parties prenantes. Il est important pour le public de savoir qui intervient, et quelle est sa fonction exacte. Il peut s'agir

simplement de mentionner le parti politique d'une personne interviewée, mais souvent certaines informations biographiques ou historiques peuvent aider à une meilleure compréhension du sujet. Exemple : Si un candidat à une élection a changé à de multiples reprises de parti politique durant son parcours, il peut être utile de le rappeler aux citoyens. Statistiques : Les chiffres et les statistiques, éléments objectifs, factuels, sont souvent d'une grande aide pour la compréhension du contexte dans lequel s'inscrit un événement. Exemple : Lors de la présentation des comptes d'une entité publique, il est important de rappeler quelles étaient les prévisions budgétaires initiales. Archives : L'utilisation d'images d'archives permet de contextualiser une actualité locale ou régionale et présente l'évolution d'une situation au fil du temps pour appréhender le présent. Exemples : grands projets de développement, chantiers majeurs, sujets de société, portraits La force d'une rédaction réside aussi dans sa mémoire collective. Des journalistes expérimentés, ayant couvert de nombreux sujets durant leur carrière au service de rédactions locales et régionales, apportent quotidiennement des clés de lecture pertinentes, des points de comparaison et une solide expertise nourrie par des carrières individuelles au service d'un journalisme de proximité.

**Grille de programme avec références aux canaux de diffusion pour la mise en œuvre de la mission culturelle selon le modèle de concession : Mandat culturel\_Grille de programme.pdf**

**Description de la mise en œuvre de la mission culturelle selon le modèle de concession :**

1. Axe de la couverture culturelle : Léman Bleu considère la culture comme faisant partie intégrante de son identité et entend maintenir cette ligne pour 2025-2035. Les collaborateurs s'engagent au quotidien pour que la culture irrigue l'ensemble des programmes de Léman Bleu, y compris Le Journal. Une large palette de programmes spécialisés est déployée afin d'explorer et approfondir les champs thématiques suivants: Musique, arts de la scène, arts plastiques et visuels, littérature, patrimoine, divertissement.

2. Critères de sélection : Au quotidien, les sujets et les thèmes proposés dans les programmes répondent à des critères bien définis, qui guident l'ensemble des choix rédactionnels : -Intérêt pour le public local et régional : Les propositions culturelles s'adressent à l'ensemble des téléspectateurs de la zone de desserte : les artistes clés viennent et/ou vivent dans la région, les représentations ont lieu dans la région, l'œuvre est en lien avec la culture locale et régionale. -Accessibilité des publics : Les équipes rendent les contenus culturels accessibles à un large public, de tout âge et de tout milieu socio-économique. La couverture journalistique permet de relayer et de rendre intelligible au grand public les intentions de chaque projet culturel. -Couverture équitable : Les équipes couvrent les actualités culturelles sur l'ensemble de la région, en tenant compte des événements se déroulant hors des centres urbains. -Variété des propositions : Afin de satisfaire un public hétéroclite, les équipes veillent à offrir une couverture la plus large possible, allant de grands événements populaires à des projets plus confidentiels ou alternatifs.

3. Typologie des émissions : Tous les formats culturels sont produits par la rédaction de Léman Bleu, qui comprend deux journalistes culturels spécialisés. Ils sont ponctuellement appuyés par des équipes de production (cadreurs, monteurs) en fonction de la nature et de la complexité du tournage (captation live d'un concert classique ou production d'une émission littéraire dans une bibliothèque, par exemple). Six typologies d'émissions rédactionnelles sont déployées en 2025-2035 : - Magazine culturel généraliste : Sélection rédactionnelle d'actualités culturelles, multi-domaines, structuré en trois reportages journalistiques : L'actu, La vie d'artiste, Les petites histoires de l'art. -Magazine littéraire : Format rédactionnel sur la richesse littéraire de la région, du roman à la bande-dessinée, dont l'objectif est de susciter le goût de la lecture. -Magazine musical : Programme rédactionnel sur les musiques actuelles dont l'objectif est de faire découvrir de nouveaux talents locaux et d'accompagner les jeunes artistes. -Magazine patrimonial : Format rédactionnel sur l'histoire de la région et son patrimoine permettant de mieux comprendre les racines de la culture locale et de renforcer le sentiment d'appartenance à la région. -Agenda : Rendez-vous rédactionnel informant sur tous les événements culturels de la région, de la petite enfance aux seniors, pour donner envie de

sortir et de participer à des activités culturelles variées. -Soirée culture du samedi soir : Case de grande audience dédiée à la diffusion in extenso d'œuvres culturelles variées et qualitatives (musique classique, musiques actuelles, danse, théâtre, cinéma, humour).

4. Rayonnement et valorisation de la culture : Conscients du rayonnement supplémentaire qu'une télévision peut offrir, les équipes de Léman Bleu tissent en permanence des liens étroits avec les milieux culturels et prévoient en 2025-2035 le développement de nouvelles formes de collaborations artistiques pensées pour l'image. Dans une logique de service public, Léman Bleu met à disposition des milieux culturels l'intégralité de ses productions à des fins d'archivage ou de diffusions sur d'autres plateformes. Par ailleurs, le site [www.lemanbleu.ch](http://www.lemanbleu.ch) permet de revoir l'ensemble des contenus produits.

**Le programme comprend-il un calendrier des manifestations culturelles de votre région de diffusion:**

Oui

**Heure de diffusion du calendrier des événements :** L'émission "L'Agenda" (5 min.), diffusée tous les mardis à 18h25 avant le Journal, puis à 20h55, est conçue pour offrir un aperçu large des événements culturels intéressants de la région, qu'ils se déroulent en semaine ou le week-end. Cette émission permet aux amateurs de culture de ne rien manquer des manifestations les plus marquantes de la région. Le Journal de 18h30, du lundi au vendredi, est également un point de chute incontournable pour annoncer un événement culturel en cours ou à venir. Que ce soit sous forme d'un reportage ou d'un invité en plateau (2 à 5 min.), cette émission permet aux téléspectateurs de découvrir les événements qui font l'actualité culturelle de la région. Les jeudis à 18h et 20h30, l'émission "Actualité culturelle" (10 min.) propose une rubrique phare intitulée "L'actu". Cette rubrique met en lumière un événement culturel majeur et permet aux téléspectateurs de découvrir des artistes locaux talentueux ou des manifestations culturelles incontournables.

**Durée de diffusion du calendrier des événements (en minutes) :** 5

**Critères de sélection des événements :** Selon critères journalistiques

**Confirmation de la mise en œuvre de l'obligation de sous-titrage conformément au modèle de concession :** Oui

## Questions ou commentaires

**Question ou commentaire:**

**Annexes:**